

ÉPREUVE COMPOSÉE

SUJET B

France métropolitaine, 2022

Cette épreuve comprend deux parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre aux trois questions proposées en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (10 points)

Question 1 (4 points)

Quels sont les objectifs de la politique européenne de concurrence ?

Question 2 (3 points)

Vous présenterez deux évolutions de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Question 3 (3 points)

Distinguez égalité des droits et égalité des chances.

**Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le numérique transforme l'emploi.

DOCUMENT 1

Part de salariés pratiquant régulièrement le télétravail en 2017, en France, selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

Pratique du télétravail	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
1 jour par semaine	4,7	1,5	0,7	0,1	1,4
2 jours par semaine	3,3	0,6	0,3	0,0	0,8
3 jours par semaine	3,1	1,1	0,4	0,0	0,9
Ensemble	11,1	3,2	1,4	0,2	3,0

Champ : France hors Mayotte, tous salariés.

Source : INSEE, 2019.

DOCUMENT 2

La transition numérique est en marche [...].

Il en résulte une polarisation du marché du travail. Tandis que les professions intermédiaires, situées au milieu de la distribution des salaires, tendent à se raréfier, l'économie numérique crée principalement deux catégories d'emplois : d'une part, des emplois bien rémunérés, à dimension managériale ou créative, requérant une qualification élevée ; d'autre part, des emplois peu qualifiés et non routiniers, largement concentrés dans les services à la personne, qui sont peu rémunérés car leur productivité reste faible.

Ce phénomène est perceptible dans toutes les économies avancées. En France, on observe depuis 1990 une réduction du poids des catégories socioprofessionnelles intermédiaires dans la population active et une hausse conjointe des catégories très rémunérées ou peu rémunérées.

Source : « Économie numérique », *Notes du Conseil d'Analyse Économique*, octobre 2015.

DOCUMENT 3

Le développement de l'économie collaborative¹, mais aussi plus largement du numérique, contribue à l'émergence de nouvelles formes d'emploi. Des formes hybrides d'emploi, à la frontière du salariat, apparaissent [...].

En France, le statut d'auto-entrepreneur est largement utilisé. Pour les entreprises, ce système a l'avantage de faire diminuer les coûts. De leur côté, les travailleurs bénéficient d'un contact direct avec leurs clients, sont libres de décider de leurs horaires et peuvent combiner plusieurs activités. Les travailleurs d'une plateforme sont juridiquement indépendants. Ils échappent à un lien de subordination tel que défini dans un contrat de travail, mais ils sont dépendants économiquement de la plateforme.

Comme le souligne un rapport du ministère du travail de 2008 sur le travailleur économiquement dépendant, « ces travailleurs [...] n'étant pas salariés, ils ne peuvent prétendre à la protection juridique qu'offre le code du travail [...] ».

[...] Par ailleurs, ces travailleurs peuvent subir une modification des conditions générales de fonctionnement du site internet ou des changements de tarification par décision unilatérale de la plateforme.

Source : www.vie.publique.fr

1 : L'économie collaborative repose sur le partage ou l'échange entre particuliers de biens, des services ou de connaissances, avec échange monétaire ou sans échange monétaire, par l'intermédiaire d'une plateforme numérique de mise en relation.

Épreuve composée

SUJET B

La Réunion, 2022

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (10 points)

Question 1 (4 points) : Présentez une limite de la politique européenne de la concurrence.

Question 2 (3 points) : En quoi le modèle d'organisation post-taylorien se distingue-t-il du modèle d'organisation taylorien ?

Question 3 (3 points) : À l'aide d'un exemple, vous montrerez que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale s'exerce sous contrainte de financement.

**Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les acteurs de l'action collective sont divers.

DOCUMENT 1

Dans un ouvrage appelé à faire date, publié en 1997, le sociologue Jacques Ion oppose deux idéaux-types¹ de militantisme. Le premier, communautaire, est celui d'un « militantisme affilié » qui renvoie à l'image de l'adhérent dévoué à son organisation et celui des partis de masse, fortement intégré et discipliné. Ce militantisme est fondé sur une forte sociabilité militante, constitutive d'un *nous* puissant qui est l'un des ressorts de l'engagement. [...] L'engagement au Parti communiste ou aux partis ouvriers correspond à ce premier modèle.

Le second est celui d'un « militantisme affranchi » où l'engagement serait plus distancié et intermittent. Le *nous* s'effrite, le *je* s'affirme. L'engagement, moins arrimé² à des collectifs institutionnalisés, devient plus ponctuel et informel (moins idéologique aussi). L'engagé sacrifie moins sa vie privée [relativement à] son engagement et cherche à optimiser le temps qu'il y consacre. [...]

Cet engagement distancié serait le fait d'acteurs « plus individualistes » se mobilisant sur des objectifs limités et sur une durée plus ou moins déterminée. [...]

Ce modèle a été testé à partir de l'engagement dans des causes récentes, portées par des organisations nouvelles le plus souvent. La faveur des militants s'est ainsi portée sur une série de mouvements qui se développent depuis les années 70, le plus fréquemment dans une offre associative ou extra-partisane, qu'il s'agisse de mouvements de solidarité, ou à dimension altruiste³, antiraciste, en faveur du droit des malades, de mobilisations de prostituées, de sans-papiers, de sans-logis, de sans-emploi..., ou encore plus récemment des mobilisations altermondialistes.

Source : Rémi LEFEBVRE, *Leçons d'introduction à la science politique*, 2013.

1 : idéal-type : modèle accentuant certains traits d'un phénomène pour faciliter sa compréhension et son analyse.

2 : arrimé : accroché.

3 : altruiste : au bénéfice des autres.

DOCUMENT 2

Évolution du taux de syndicalisation en France (en %)

Année	1949	1959	1969	1978	1988	1998	2008	2016
Taux de syndicalisation	30,1	17,2	20	18,5	10,6	10,5	10,7	10,8

Champ : ensemble des salariés de plus de 15 ans en France métropolitaine.

Source : d'après le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, 2018.

DOCUMENT 3

En 2006, Tarana Burke, une travailleuse sociale originaire de Harlem (New York), lance une campagne de soutien aux victimes d'agressions sexuelles dans les quartiers défavorisés. Pour appuyer sur l'empathie et la solidarité, elle choisit un nom très court à cette initiative : « *Me too* » (« moi aussi »). [...] Tarana Burke ne pouvait pas s'imaginer que, dix ans plus tard, « *Me too* » galvaniserait des dizaines de milliers de femmes et les encouragerait à partager leur histoire. Que ce « moi aussi » serait désormais le nom d'un mouvement social d'ampleur, lancé en ligne par des femmes et à travers le monde.

Le 5 octobre 2017, l'affaire Weinstein éclabousse Hollywood. [...] Dans la nuit du 14 au 15 octobre, Alyssa Milano, fervente critique d'Harvey Weinstein et connue pour ses rôles dans les séries *Madame est servie* et *Charmed*, décide de poster un petit message avec cette idée : « Si vous avez été victime de harcèlement ou d'agression sexuelle, écrivez « *moi aussi* » en réponse à ce tweet. »

L'actrice envoie quelques minutes plus tard un deuxième tweet, accroché comme une bouée au premier : « *Me too* ». Plus de soixante mille messages lui feront directement écho dans les cinq jours qui suivirent. Les signataires de ces tweets sont en grande partie des femmes, certaines célèbres, d'autres anonymes, qui livrent de courts témoignages. [...]

Des dizaines de milliers d'internautes femmes et hommes vont à leur tour s'exprimer sur Facebook, Instagram ou encore le forum Reddit... A #MeToo vient s'ajouter une kyrielle¹ de hashtags [...] Certains circulaient avant le scandale Weinstein, plusieurs sont nés en réaction de colère [...], à l'image du francophone #BalanceTonPorc lancé sur Twitter par la journaliste française Sandra Muller. Les discussions en ligne s'étendent de l'Amérique du Nord à l'Europe en passant par le Japon, la Corée du Sud, la Chine. [...]

Alors que la plupart des mouvements sociaux du siècle dernier sont nés en bas de l'échelle sociale, #MeToo est parti des classes sociales urbaines, où les femmes - ici souvent actrices, journalistes, militantes - sont éduquées. [...]

Porté par des illustres, #MeToo est pourtant resté un mouvement sans visage ni chef.

Source : Pauline CROQUET, « #MeToo, du phénomène viral au « mouvement social féminin du XXI^e siècle » », *Le Monde*, 14 octobre 2018.

1 : kyrielle : grand ensemble, dont il serait difficile de déterminer le nombre.

ÉPREUVE COMPOSÉE

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET A

France métropolitaine, 2022

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez comment les dotations factorielles peuvent expliquer la spécialisation internationale.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Montants annuels moyens des niveaux de vie¹, des prélèvements et des prestations par unité de consommation en 2019, en France (en euros)

	Inférieur à D1	Supérieur à D9
Niveau de vie moyen avant redistribution (A)	3 260	79 660
Prélèvements	- 200	- 20 410
Dont :		
- financement de la protection sociale (cotisations et contributions sociales)	- 190	- 7 730
- impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et impôt sur la fortune immobilière)	- 10	- 12 680
Prestations	7 140	190
Dont :		
- prestations familiales	1 900	110
- aides au logement	1 890	10
- prime d'activité et minima sociaux	3 350	70
Niveau de vie moyen après redistribution (B)	10 200	59 440
Taux de redistribution (B-A)/A (en %)	212,9	- 25,4

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : D'après INSEE, 2019.

1 : Le niveau de vie correspond au revenu disponible par unité de consommation, c'est-à-dire en tenant compte de la taille et de la composition des ménages.

Lecture : en 2019, les 10 % de personnes les plus modestes ont été prélevées en moyenne de 200 euros par unité de consommation, leur niveau de vie annuel moyen avant redistribution par unité de consommation s'élève à 3 260 euros.

Questions :

1. À l'aide des données du document, montrez que la redistribution améliore la situation économique des plus pauvres. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez comment la fiscalité et la protection sociale réduisent les inégalités de niveau de vie. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail.

DOCUMENT 1

La polarisation de l'emploi et la hausse des inégalités de salaire s'expliquent d'abord par la nature du changement technologique récent. La révolution numérique et ses applications dans l'informatique et l'Internet ont révolutionné l'organisation des entreprises et par ricochet le monde du travail. Comme les précédentes révolutions technologiques, ces innovations ont produit des gagnants et des perdants mais jamais le gouffre entre les deux n'a été aussi béant. [...] Au fur et à mesure que leur coût baissait et que leurs capacités augmentaient, les ordinateurs ont progressivement remplacé le travail humain dans les emplois composés en majorité de tâches routinières. Or les tâches routinières étaient fréquentes dans les emplois intermédiaires du secteur industriel. Un ordinateur peut commander un robot dans l'industrie, établir des feuilles de paye, ou distribuer de l'argent. [...]

Au contraire, les professions les mieux payées qui exigent du travail abstrait non-routinier sont les gagnantes du progrès technologique. Le progrès technologique a rendu plus productifs les diplômés du supérieur qui occupent les professions à hauts salaires. Les problèmes à traiter dans ces emplois ne pouvant être anticipés ou décomposés en une série d'actes élémentaires, ce type de travail ne peut donc être facilement programmé à l'avance sur des ordinateurs. Ils n'ont donc pas subi la concurrence des ordinateurs. [...]

Enfin, la croissance des professions à bas salaires provient du fait que les ordinateurs n'ont que peu influencé la demande de ce type de travail qui est composé en grande partie de tâches manuelles non-routinières. Bien que simples à effectuer pour du travail humain, les tâches manuelles non-routinières réclament de la flexibilité difficile à fournir pour une machine.

Source : Gregory VERDUGO, « La polarisation des marchés du travail, » SES-ENS, 2020.

DOCUMENT 2

Temps de travail et statut d'emploi en France entre 1982 et 2019(en % de l'emploi total)

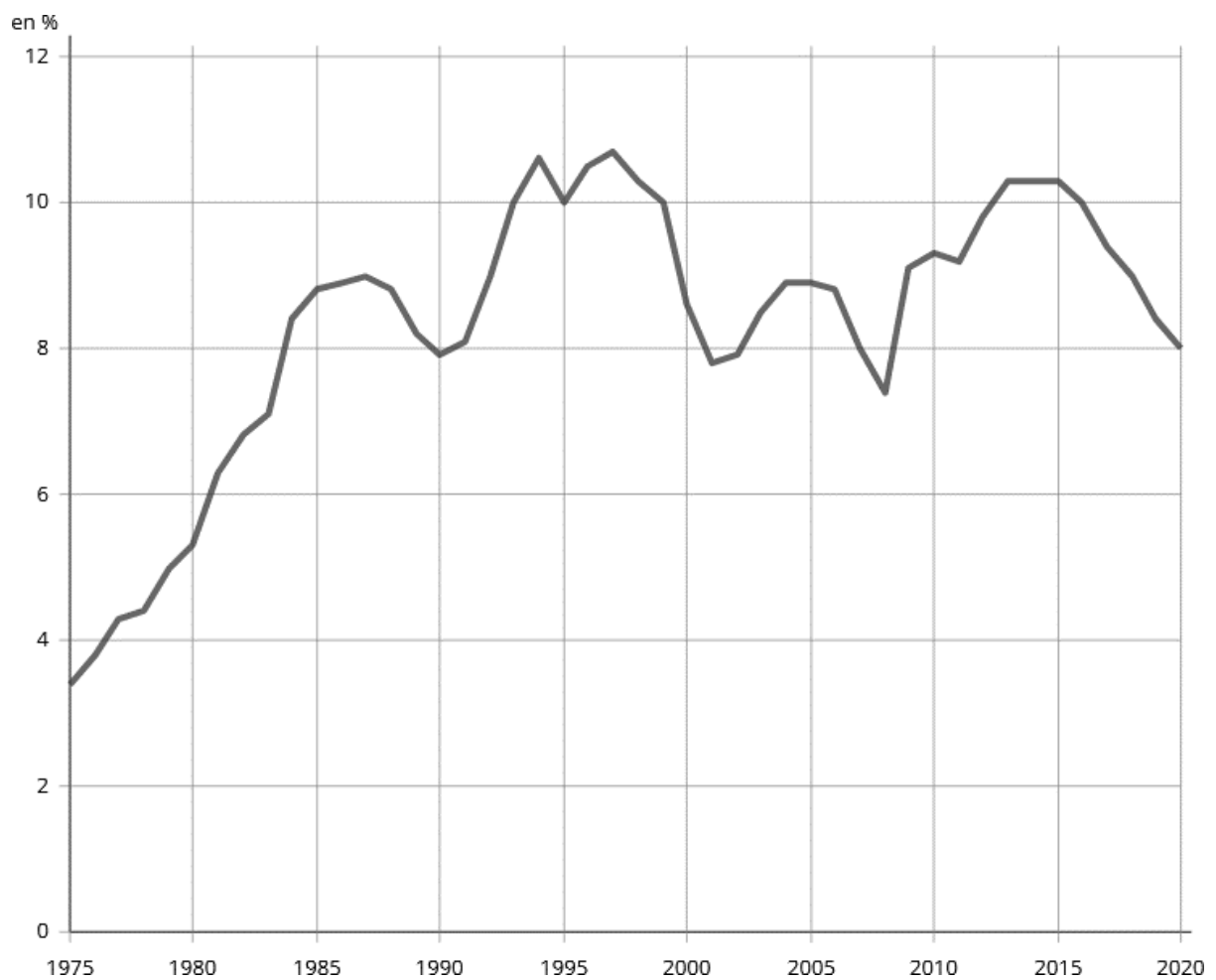
	1982	1992	2002	2012	2019
Temps de travail					
Temps complet	90,6	87,1	83,4	81,9	81,9
Temps partiel	9,4	12,9	16,6	18,1	18,1
Ensemble	100	100	100	100	100
Statut d'emploi					
Non-salariés	18	16,1	11,7	11,5	12,1
Salariés	82	83,8	88,2	88,5	87,8
Dont :					
- <i>contrat à durée indéterminée</i>	76,7	76,3	77,3	76,3	74,6
- <i>contrat à durée déterminée</i>	4,1	6,2	8,4	8,7	9,1
- <i>intérimaires</i>	0,4	0,7	1,6	2	2,4
- <i>apprentis</i>	0,8	0,6	0,9	1,5	1,7
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : D'après INSEE, 2019.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans et plus.

DOCUMENT 3

Évolution du taux de chômage en France entre 1975 et 2020 (en %)



Source : D'après INSEE, 2020.

Champ : France hors Mayotte.

ÉPREUVE COMPOSÉE - <u>SUJET A</u>
--

Amérique du Sud, 2022

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

À partir d'un exemple, vous montrerez que l'innovation peut aider à reculer les limites écologiques de la croissance.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les recettes issues du tourisme dans quelques pays de la zone euro

	Taux de variation des recettes du tourisme international (en %)				Revenus du tourisme(en % du PIB)
	2017	2018	2019	2020	En 2019
Belgique	7	1	5	- 27	2,63
Allemagne	4	3	3	- 48	1,15
Grèce	11	10	13	- 76	9,32
Espagne	10	4	3	- 77	5,45

Source : Organisation mondiale du tourisme, 2021.

Questions :

1. À l'aide des deux dernières colonnes du document, vous montrerez que la Grèce et l'Espagne ont été particulièrement affectées par la pandémie de Covid-19. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez pourquoi un choc asymétrique peut induire des difficultés de mise en œuvre des politiques économiques dans la zone euro. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités présentent un caractère multiforme et cumulatif.

DOCUMENT 1

Niveau de vie et patrimoine par décile en 2018(en euros)

	Niveau de vie*	Patrimoine brut ¹
Décile 1 (D1)	11 210	3 800
Décile 5	21 250	163 100
Décile 9 (D9)	39 130	607 700
D9/D1	3,49	160

Champ : Ménages ordinaires résidant en France.

1 : Le patrimoine brut correspond au montant total des actifs détenus par un ménage incluant la résidence principale, les éventuelles résidences secondaires, l'immobilier de rapport – c'est-à-dire rapportant un revenu foncier, les actifs financiers du ménage et les actifs professionnels. Il inclut également le patrimoine résiduel : les biens durables (voiture, équipement de la maison, etc.), les œuvres d'art et autres objets de valeur.

Source : INSEE, 2020.

* Le niveau de vie correspond au revenu disponible par unité de consommation des ménages, c'est à dire en tenant compte de la taille et de la composition des ménages.

DOCUMENT 2

En moyenne, les femmes consacrent 3 heures 26 par jour aux tâches domestiques (ménage, courses, soins aux enfants, etc.) contre 2 heures pour les hommes, selon l'Insee (données 2010). À la maison, les hommes s'adonnent volontiers au bricolage (20 minutes quotidiennes contre 5 pour les femmes). Mais les femmes passent deux fois plus de temps que les hommes à faire le ménage et à s'occuper des enfants à la maison.

En schématisant, les femmes s'occupent, au quotidien, des tâches les moins valorisées et les hommes de ce qui se voit et dure. L'égalité dans la sphère domestique est loin d'être atteinte alors qu'elle progresse dans l'univers professionnel. Les inégalités de partage des tâches au sein du foyer ont des répercussions dans bien d'autres domaines pour les femmes : elles les freinent dans la vie professionnelle comme dans l'engagement politique ou associatif. L'inégale répartition des tâches domestiques explique une partie de l'essor du temps partiel féminin, mais aussi leur faible représentation en politique ou dans les instances dirigeantes d'associations. On retrouve ces écarts également en matière de temps libre (lecture, promenade, télévision, sport, etc.) : les femmes consacrent en moyenne 2 heures 45 par jour à leurs loisirs contre 3 heures 20 pour les hommes.

Source : Observatoire des inégalités, 2016.

DOCUMENT 3

Situation scolaire des 25-29 ans en 2019 selon la catégoriesocioprofessionnelle du père (en %)

	Enfants d'ouvriers ou d'employés	Enfants de cadres ou professions intermédiaires	Ensemble
Baccalauréat	57,7	80,8	68,5
Accès à l'enseignement supérieur	39,7	72,1	55,1
Diplômés de grandes écoles (1)(2)	4,2	14,1	9,1

Source : INSEE, 2021.

1 : Établissements français qui recrutent par concours et assurent une formation de haut niveau comme HEC, l'École polytechnique...

2 : Données 2017-2019.